

Published on *Orientation Auvergne-Rhône-Alpes* (<http://www.orientation.auvergnerhonealpes.fr>)

[Accueil](#) > Fin du concours d'entrée en institut de formation d'aide-soignant

Le gouvernement vient d'annoncer une série de mesures pour renforcer la visibilité et l'attractivité de cette profession.

Déjà , la **suppression du concours dès septembre 2020** ! Il sera remplacé par un **examen de dossier** et un **entretien** oral valorisant davantage les qualités attendues, notamment les qualités relationnelles.

Ensuite, il est prévu d'**augmenter l'accès aux instituts en formation initiale**. Elle passera de 10 mois à 12 mois, autour de **nouveaux enseignements** comme le repérage des fragilités, la prévention de la perte d'autonomie, les outils de communication... en maintenant un équilibre entre les horaires d'enseignements théoriques et pratiques.

Un nouveau référentiel de formation de la profession est aussi en cours d'écriture. Pour répondre aux besoins de formation continue, les aides-soignants intervenant auprès des personnes âgées pourront bénéficier d'une nouvelle formation collective certifiante de 105 heures centrée sur le renforcement des compétences sur la prise en charge du grand âge et la bientraitance.

Enfin, **des dispenses et allègements** de formation ou de stages pratiques seront possibles.

+ d'infos :

[Téléchargez le document sur www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)

- [Orientation](#)
- [Formation](#)

12 Mai
